



CAMP DE JOUR DE PONT-ROUGE

Mario Bros

INFORMATIONS ET CODE DE CONDUITE 2024

Ce document résume les informations nécessaires à connaître pour l'été 2024

Table des matières

PREMIÈRE JOURNÉE AU CAMP LE 25 JUIN.....	2
ARRIVÉE AU CAMP.....	2
DÉPART DU CAMP.....	3
INSCRIPTION ET REMBOURSEMENT.....	4
DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉTÉ.....	4
MATÉRIEL ET VÊTEMENTS.....	5
ADHÉRENT À TREMPIN SANTÉ.....	7
COMMUNICATION.....	8
CODE DE VIE.....	8

HORAIRE DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h 30

L'horaire est sujet à changement au cours de l'été.

NOUS JOINDRE

Courriel : campdejour@ville.pontrouge.qc.ca

Téléphone : (418) 399-9141

Page Facebook : Camp de jour Pont-Rouge

Responsable en cas d'urgence : Saona Poitras



RENCONTRE D'INFORMATIONS AUX PARENTS

La rencontre pour les parents a eu lieu le 21 mai 2024 à 19 h à la salle des Bâtisseurs (2^e étage de Place Saint-Louis). Un lien YouTube a été envoyé sur le groupe Facebook pour visionner l'enregistrement de la rencontre.

PREMIÈRE JOURNÉE AU CAMP LE 25 JUIN

Endroit d'arrivée

Exceptionnellement, l'arrivée des jeunes se fera entre 8 h 15 et 8 h 45 au parc des 6^e années. Les animateurs seront identifiés à l'aide d'un ballon à l'hélium d'une couleur spécifique. Par exemple, les 5-6A seront identifiables avec un ballon flottant blanc, les 5-6B avec ballon flottant rose, etc.

Un animateur s'occupera de guider les jeunes vers le bon groupe à leur arrivée.

Le service de garde du matin se déroulera de manière régulière.

Chandails du Camp

Pour ceux et celles ayant acheté le chandail du Camp lors de l'inscription, les enfants le recevront durant les premières journées. L'enfant l'aura donc avec lui lors de son retour à la maison.

Pour les enfants absents, ces derniers le recevront lors de leur première journée au camp.

ARRIVÉE AU CAMP

L'arrivée des jeunes se fera à 8 h 30 au parc près de la piscine pour les 5-8 ans et au parc des 6^e années pour les 9-12 ans. En cas de pluie, l'arrivée des jeunes se fera au Centre récréatif Joé-Juneau. L'arrivée des jeunes inscrits au service de garde du matin se fait au même endroit, mais à partir de 7 h. Les parents peuvent utiliser le stationnement entre l'école et le Centre récréatif Joé-Juneau. En cas de pluie, un membre de l'organisation se tiendra à l'entrée du centre pour accueillir l'enfant et le diriger à son groupe.

Arrivée tardive au camp

Dès 8 h 45, les groupes quitteront le parc pour se rendre à l'endroit de leur première activité. Dans le cas où un parent doit arriver après cette heure, il devra communiquer avec un membre de l'équipe de coordination par téléphone, par courriel ou sur la page Facebook du Camp de jour pour connaître l'endroit où rejoindre le groupe. De cette façon, nous assurerons la prise en charge sécuritaire de l'enfant.

DÉPART DU CAMP

Le départ du camp se fera à 16 h au parc près de la piscine pour les 5-8 ans et au parc des 6^e années pour les 9-12 ans. En cas de pluie, le départ se fera au Centre récréatif Joé-Juneau. Les parents doivent rester aux abords du parc. Les enfants pourront aller les rejoindre sous la supervision de l'animateur du groupe. En cas de pluie, un membre de l'organisation sera à l'entrée du centre afin de recueillir le nom de l'enfant pour ensuite communiquer avec l'animateur du groupe. Le départ des jeunes inscrits au service de garde de soir se fera au même endroit.

Départ hâtif du camp

Si pour une raison, un parent doit venir chercher son enfant avant 16 h, vous devez communiquer avec un membre de l'équipe de coordination. De cette façon, vous pourrez connaître l'emplacement de votre enfant au moment de venir le chercher. Un tableau sera également affiché au Centre récréatif Joé-Juneau afin d'identifier l'endroit de chaque groupe. Évidemment, cela peut être sujet à changement. Il est alors suggéré de communiquer directement avec l'équipe de coordination.



1. Centre récréatif Joé-Juneau
2. Terrains Baseballs
3. École Perce-Neige, Pavillon St-Charles
4. Parc derrière l'école
5. Parc Desjardins
6. Parc des 6^e années
7. Place St-Louis
8. Parc de 150^e
9. Parc derrière Place St-Louis
10. Piscine extérieure

INSCRIPTION ET REMBOURSEMENT

Inscription

L'inscription aux semaines 1 à 4 (25 juin au 19 juillet 2024) est possible jusqu'au 31 mai 2024 tandis que l'inscription aux semaines 5 à 8 (22 juillet au 16 août 2024) est possible jusqu'au 30 juin 2024. Cela permet à notre équipe de mieux planifier l'été pour vos enfants.

Il est possible de procéder à l'inscription par le site Internet de la Ville de Pont-Rouge. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez composer le 418 873-4481.

Remboursements

Pour consulter la politique de remboursement, veuillez-vous rendre ici :

<https://www.ville.pontrouge.qc.ca/loisirs/sports/inscriptions/>

Pour obtenir un remboursement, vous devrez compléter le formulaire sur le site Internet de la Ville de Pont-Rouge dans la page « Inscription ». Aucun remboursement ne sera fait sans ce formulaire complété.

DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉTÉ

Service de garde : 5 à 8 ans

Le matin, de 7 h à 8 h 30, le service de garde des 5-8 ans se déroule dans le parc près de la piscine.

L'enfant devra avoir déjeuné car aucun enfant n'a le droit de manger pendant cette période. À 8 h 45, les animateurs se dirigeront vers leur local ou le site de leur première activité.

Service de garde : 9 à 12 ans

Le matin, de 7 h à 8 h 30, le service de garde des 9-12 ans se déroule dans le parc des 6^e années.

L'enfant devra avoir déjeuné car aucun enfant n'a le droit de manger pendant cette période. À 8 h 45, les animateurs se dirigeront vers le site où ils passeront la majeure partie de la journée.

Dîners et collations

La période du dîner varie entre 11 h 30 et 12 h 30 selon l'horaire des groupes. Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et une autre en après-midi. Le dîner de votre enfant doit être **un repas froid, il n'y a pas de micro-ondes disponibles**. Il y a possibilité d'amener un repas chaud dans un « Thermos ». Les boîtes à lunch doivent comporter des « Ice-Packs » pour garder le repas au froid, car il n'y a pas de réfrigérateur.

Les animateurs dînent avec les enfants. Pour des raisons d'allergies, le Camp de jour ne permet pas l'échange ou le partage de nourriture. Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides ainsi que des kiwis. Veuillez vous référer à la politique alimentaire du Centre de services scolaire. Les enfants qui ont des allergies et qui possèdent un EpiPen doivent le garder sur eux en tout temps durant le camp. Dans le cas où l'enfant n'a pas l'EpiPen en sa possession, celui-ci pourrait se voir refuser l'accès au camp. Les contenants de verre sont également interdits.

Suggestion de boîte à lunch :

- 2 jus de fruits (dont un congelé qui peut être utilisé comme « Ice-Pack ») et une bouteille d'eau
- Collations santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, barre tendre nutritive, fromage)
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée.



MATÉRIEL ET VÊTEMENTS

Comme les enfants sont actifs durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables. Nous recommandons fortement d'identifier les vêtements.

Habillement recommandé :

- Pantalons courts
- Gilet à manches courtes
- Espadrilles ou sandales attachées
- Casquette, foulard et/ou chapeau pour se protéger du soleil
- Maillot de bain (**uniquement** des maillots 1 pièce)
- Chandail officiel; nous suggérons aux enfants qui ont acheté le chandail à l'effigie du Camp de jour de le porter lors des activités spéciales.

Matériel interdit

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire des activités sportives, comme les « gougounes » et les « crocs » qui sont autorisés à la piscine et aux jeux d'eau seulement. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent afin d'éviter les pertes et les disputes, à moins que l'animateur ne l'autorise. Finalement, les vêtements affichant des messages négatifs ou violents sont interdits.

Crème solaire

Il est de votre devoir de mettre de la crème solaire à votre enfant le matin. Les animateurs feront une pause pour en mettre de nouveau après le dîner. Comme les enfants doivent se mettre de la crème solaire eux-mêmes, nous conseillons fortement d'acheter de la crème solaire en aérosol. Si votre enfant est incapable de se mettre de la crème solaire seul et que vous désirez que l'animateur aide votre enfant, vous devrez aller voir l'animateur responsable de votre enfant et signer une autorisation.



Médicaments (selon le cas)

Une autorisation devra préalablement être remplie au bureau des coordonnatrices ou avec le responsable du service de garde du matin pour qu'un animateur puisse donner un médicament. Tous les médicaments prescrits doivent être remis à l'animateur de l'enfant à son arrivée ou au responsable de service de garde le matin. Les médicaments seront rendus aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

Quoi avoir dans son sac à dos?

- Repas froid et deux collations
 - Gourde d'eau
 - Vêtement de rechange
 - Chapeau ou casquette
 - Crème solaire
 - Imperméable pour les journées pluvieuses
- Les jours de piscine :
 - Maillot de bain et casque de bain
 - Ballon dorsal au besoin
 - Sandales
 - Serviette



ADHÉRENT À TREMPLIN SANTÉ

Encore cette année, nous adhérons au programme de Tremplin Santé qui vise à promouvoir les saines habitudes de vie dans le jeu et le plaisir. Des capsules d'information seront à votre disposition dans le journal de la semaine. Les groupes feront également un minimum de 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée chaque jour.

Défis de l'été

8 au 12 juillet

1^{er} au 5 juillet



COMMUNICATION

Page Facebook « Camp de jour Pont-Rouge »

Une page Facebook a été créée pour vous permettre d'être au courant des informations importantes. Vous la retrouverez en tapant le titre « Camp de jour Pont-Rouge » et vous pourrez vous abonner en cliquant « S'abonner ».

Un groupe Facebook privé a été créé pour faciliter la communication avec les parents. Ce groupe pourra être utilisé pour voir quelques photos des jeunes en action, poser des questions qui peuvent s'appliquer aux autres parents et le journal de la semaine y sera déposé chaque jeudi.

Journal de la semaine

Le journal du Camp de jour vous sera envoyé à chaque jeudi par courriel pour vous informer du déroulement de la semaine suivante. Il sera également publié dans le groupe Facebook. Chaque groupe aura une section dans celui-ci. C'est dans ce courriel qu'il sera indiqué par exemple, si votre enfant ira aux jeux d'eau, s'il doit apporter du matériel spécifique dans son sac de bricolage, s'il doit se déguiser, etc. Le journal de la semaine sera aussi publié dans le groupe privé sur Facebook.

CODE DE VIE

Quand je viens au camp de jour...

- J'écoute et je mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du Camp de jour;
- Je participe activement aux activités et je m'amuse;
- Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres;
- Je fais attention au matériel et aux sites du Camp de jour;
- Je ramasse mes déchets et je les mets à la poubelle;
- Je reste en tout temps avec mon animateur et mon groupe;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;
- Je suis de bonne humeur et souriant;
- Je suis poli avec les animateurs et les participants du camp de jour.

Comportements non acceptés au Camp de jour

- Sacrer ou avoir un langage inapproprié;
- Frapper les autres ou me battre;
- Exercer de l'intimidation;
- Me sauver;
- Crier des noms;
- Lancer des objets;
- Être arrogant envers les animateurs;
- Briser ou voler du matériel;
- Vandaliser le site ou les bâtiments.

Système de renforcement positif

Cet été, les bonnes actions seront mises de l'avant! Chaque groupe aura un petit bloc de Mario Bros et à chaque bonne action, il se verra accorder une petite pièce qu'ils pourront ensuite accumuler pour une récompense.

Étapes d'intervention

Avec le système de soutien au comportement positif, nous avons classifié les comportements inadéquats du Camp de jour en quatre niveaux.

Niveau 1	Comportements qui nuisent personnellement au jeune
Niveau 2	Comportements qui nuisent aux autres enfants du groupe
Niveau 3	Comportements qui nuisent à l'ordre général du camp
Niveau 4	Comportements qui blessent ou qui sont illégaux

Pour ce qui est des comportements des niveaux **1 ou 2** :

1. Avertissement verbal par l'animateur et, si nécessaire, suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur. Si le comportement persiste, une coordonnatrice rencontrera le jeune.
2. Avertissements verbal et écrit par la coordonnatrice, un billet disciplinaire est remis au jeune et doit être signé par le parent. L'enfant est avisé qu'il perdra le privilège de participer à une activité qu'il aime s'il ne change pas son comportement. La coordonnatrice prendra un temps avec lui, afin de lui enseigner le comportement attendu.

3. Avertissement écrit, un second billet disciplinaire est émis et un appel est effectué au(x) parent(s) ou tuteur afin qu'ils soient informés de la situation. Une conséquence en lien avec le comportement est appliquée. Si le comportement perdure, l'enfant sera privé de son activité.
4. Avertissement écrit, un troisième billet disciplinaire engendre une suspension à la journée de la sortie sans possibilité de remboursement.
5. Si le comportement perdure, une rencontre avec la direction aura lieu pour déterminer si l'enfant peut rester au camp de jour ou doit être expulsé (avec remboursement proportionnel au nombre de semaines restantes).

Pour ce qui est des comportements des niveaux **3 ou 4** :

1. Rencontre avec une coordonnatrice. Elle conviendra des interventions et des conséquences à mettre en place. Un billet disciplinaire est remis au jeune et doit être signé par le(s) parent(s). La coordonnatrice expliquera à l'enfant le comportement attendu.
2. Avertissement écrit, un second billet disciplinaire est émis et un appel est effectué au(x) parent(s) ou tuteur afin qu'ils soient informés de la situation. Une conséquence en lien avec le comportement est appliquée. Le jeune retournera graduellement dans le groupe. Si le comportement perdure, l'enfant sera privé de son activité.
3. Avertissement écrit, un troisième billet disciplinaire engendre une suspension à la journée de la sortie.
4. Si le comportement perdure, une rencontre avec la direction aura lieu pour déterminer si l'enfant peut rester au camp de jour ou s'il doit être expulsé (avec remboursement proportionnel au nombre de journées d'activités restantes moins les frais d'administration).

Dans l'application, l'âge du participant et le contexte sont pris en considération.

Les personnes qui peuvent appliquer les conséquences au non-respect de ce code de vie sont les coordonnateurs, les animateurs et les sauveteurs de la piscine.

BON ÉTÉ À TOUS!

